

Les déchets

En 2008, près de 1 000 tonnes d'emballages ménagers ont été triés par les habitants de la communauté de communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron. Une fois recyclés, ces emballages donnent naissance à de nouveaux produits, dont certains se retrouveront... sur les tables de fête ou au pied des sapins. Par exemple, les 387 tonnes de bouteilles en verre et les 24 tonnes de boîtes en acier triées par les habitants du territoire intercommunal permettent ainsi de fabriquer plus d'un million de nouvelles bouteilles de 75 cl et environ 15 000 tricyles pour enfants. La boucle est bouclée !

A lire ...

- [Prévention Production de déchets](#)
- [Les collectes](#)
- [La déchetterie](#)
- [Publications](#)
- [Actualités](#)
- [Liens utiles](#)
- [Contacts](#)



Déchets Ménagers Jours de collecte et conteneurs modifiés à Nègrepelisse

Avec le développement des Communes de la Communes des Terrasses et Vallées de l'Aveyron, une évolution des modalités de collecte des déchets ménagers devenait nécessaire. Le service de collecte des déchets ménagers va ainsi être prochainement modifié et modernisé sur le territoire.

L'objectif est à la fois d'améliorer le service apporté aux habitants avec une collecte majoritairement au porte à porte, de réduire ou supprimer les différents points de regroupement avec leurs débordements trop fréquents et leurs impacts négatifs pour l'image des communes, d'améliorer encore la qualité du tri sélectif et les conditions de ramassage pour les agents.

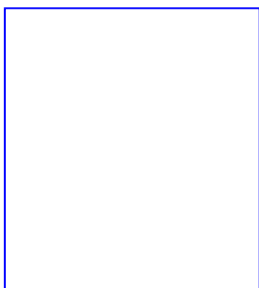
Ainsi, une première évolution du service a eu lieu en décembre 2009 et a concerné les zones définies dans les documents d'urbanisme comme zones à vocation urbaine.

Une deuxième évolution est prévue pour le tout début 2011 et concernera les zones moins urbanisées ou « semi-rurales », sous réserve bien sûr des possibilités d'accès et de circulation des camions de collecte. Cette évolution, comme la précédente, n'entraînera pas d'augmentation du taux de la taxe des ordures ménagères (TEOM).

Pour toutes les nouvelles zones desservies au porte à porte, tous les foyers concernés recevront une information particulière le 15 décembre. Au total, 1530 foyers nègrepelissiens, au centre-bourg et hors-bourg et près de 5000 foyers sur l'ensemble des 7 communes de la Communauté de Communes, auront été concernés par le porte à porte, lors de ces deux phases.

Les conteneurs individuels seront remis à partir du 1er décembre et le début de la collecte au porte à porte des nouveaux secteurs est fixé, pour la commune de Nègrepelisse, au lundi 10 janvier 2011 pour les ordures ménagères (collecte hebdomadaire) et au jeudi 12 janvier 2011 pour la collecte sélective (collecte tous les quinze jours).

Pour plus de renseignements, une plaquette informative est disponible à l'accueil de l'hôtel de ville. Tel : Thierry Bé, responsable du secteur 06.30.51.23.19



[recherche avancée](#)

CONTENU DROIT

Liens directs

- [Plan de situation](#)
- [Informations et horaires](#)
- [SORTIR](#)
- [L'actualité de la commune](#)
- [Les élus communiquent](#)
-

- [Bulletins municipaux](#)
- [Menus de la cantine](#)
- [Communauté de Communes](#)
- [Le pays Midi Quercy](#)

- [Hébergement](#)
- [Jardins et balcons fleuris](#)
- [Concours les Confituriales](#)
- [Fiches de randonnée](#)
- [Annuaire des commerçants](#)
- [Annuaire des associations](#)
- [Contactez-nous](#)
- [Bulletin d'inscription Plan canicule](#)

Nos services en ligne

- [Vos droits et démarches en ligne](#)
- [Ma parcelle sur internet](#)
- [Mes transports en Midi-Pyrénées](#)

